

Et si un administrateur indépendant venait au secours de votre startup ?

Pour l'association des Administrateurs professionnels indépendants et associés (APIA), la gouvernance est la pierre angulaire d'une entreprise performante et pérenne. Mais qu'est-ce qu'un administrateur indépendant peut concrètement apporter à une entreprise ?

Temps de lecture : minute

12 juin 2024

Après un parcours au sein de l'Armée de l'Air, de Renault ou encore Total, Isabelle Delarbre, vice-présidente de l'APIA, a vu les avantages d'une bonne gouvernance dans un grand groupe. « *Si ces groupes sont dans le CAC 40, explique-t-elle. C'est qu'ils ont des gouvernances très structurées et robustes. Et quand j'observe les entreprises qui manquent de dynamisme, c'est encore et toujours un problème de gouvernance.* »

D'après cette administratrice indépendante chevronnée, une bonne gouvernance est donc l'alpha et l'oméga du succès d'une entreprise, ce qui lui permet d'avoir une vision court, moyen et long terme qui va être partagée entre les équipes. La vocation de l'APIA est donc de promouvoir la bonne gouvernance auprès des PME et des ETI, ainsi que l'intérêt de s'attacher les services d'un administrateur indépendant. L'association possède également un vivier de plusieurs centaines de membres qui peuvent répondre aux différents appels à candidatures au cours de l'année.

De l'intérêt d'être administrateur indépendant

Stéphanie Le Beuze, experte en intelligence artificielle et membre de l'APIA, assure avoir toujours rêvé d'être administratrice. À 25 ans, alors qu'elle réalise du private equity pour une banque, naît l'envie de passer de l'autre côté et d'influer sur la stratégie des entreprises. Mais pourquoi se passionner pour ce poste d'administrateur ? « *Ce sont des expériences qui m'apportent beaucoup, explique-t-elle. Cela me permet d'être confrontée à des situations très variées, sur des marchés très différents. Je trouve cela hyper porteur puisque l'on se remet en question tous les jours.* »

Elle invite d'ailleurs le plus grand nombre à s'intéresser à ce créneau, même s'il y a souvent beaucoup plus d'offres que de demandes. « *Il faut trouver la bonne adéquation avec la bonne entreprise. Elles ne viennent d'ailleurs pas me trouver pour mon expertise sectorielle, mais plutôt pour ma capacité à transformer les entreprises.* »

Si l'APIA se positionne souvent sur l'importance de la parité au sein des boards, Stéphanie Le Beuze tempère ce point : « *On est déjà autour de 50 % de féminisation des boards en France (en 2023, elles sont 46,3 % à siéger au sein du SBF 120 à mettre en regard avec les 10 % en 2010, selon une étude de l'IFA parue en mars 2023, ndlr). Je ne sais pas si ce doit encore être un combat ou juste un maintien.* » Il faut dire que les lois Copé-Zimmermann (2011) et Rixain (2021) ont permis d'imposer un quota minimum de 40 % de femmes représentées dans les conseils d'administration.

Stéphanie Le Beuze appelle davantage à un rajeunissement des conseils d'administration. En effet, avec une moyenne d'âge autour de 60 ans, elle doute de la capacité à « *transformer les business models et à prendre en compte les limites planétaires avec une monogénération qui n'a pas*

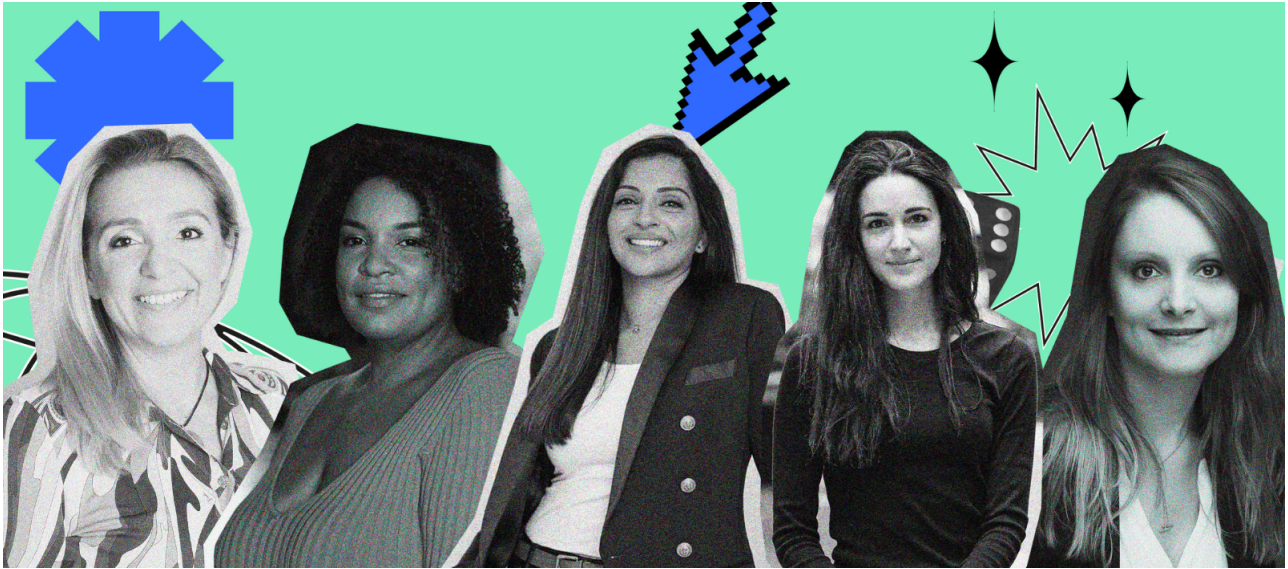
forcément complètement compris l'urgence du changement ».

Cette évolution sera certainement plus lente : l'administrateur est souvent accompagné de cette image d'Épinal d'une personne aux cheveux gris, puisqu'il ou elle doit apporter sa longue expérience sur la table.

Quand la gouvernance est un repos intellectuel

De son côté, Isabelle Delarbre est beaucoup plus vigilante sur la question de la féminisation des boards. Certes, le chemin parcouru est impressionnant, mais il ne concerne pas les PME qui n'ont aucune obligation sur ce sujet. Les incentives à le faire sont pourtant prouvés : les entreprises qui font le choix d'une forme de gouvernance mixte ont un résultat opérationnel de presque 50 % supérieur à celui des entreprises n'incluant aucune femme dans leur gouvernance (d'après une étude McKinsey).

D'après Isabelle Delarbre, avoir une bonne gouvernance ferait donc toute la différence : *« Pour le dirigeant, avoir une gouvernance avec un conseil d'administration ou un comité stratégique, c'est pour lui un confort et une assurance. Cela lui donnera vraiment un repos intellectuel et lui facilitera la vie parce qu'il saura ne plus être seul aux commandes de l'entreprise. Il sera épaulé par des bons conseils. »*



À lire aussi
Roxanne Varza, Kelly Massol... : 5 témoignages pour sortir des clichés sur les femmes dans la tech



MADDYNEWS

La newsletter qu'il vous faut pour ne rien rater de l'actualité des startups françaises !

JE M'INSCRIS

